

Révision et actualisation des prix en marchés publics et privés

Calcul des indices, formules types et sécurisation des situations de travaux



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Distinguer précisément le régime des prix fermes, actualisables et révisables dans les marchés publics et privés.
Repérer et interpréter la clause financière du contrat (CCAP ou conditions particulières) et identifier les index BT/TP applicables.
Calculer pas à pas la variation de prix (valeur provisoire puis définitive) sur un certificat de paiement, une avance ou une note d'honoraires.
Intégrer les révisions de prix dans le Décompte Général Définitif (DGD) pour clore financièrement le chantier sans litige.



PUBLIC

Architectes, Ingénieurs, Comptables, Secrétaire technique, Chef de projets, Assistant(e) de projets, Assistant(e), Économistes, Responsable ou directeurs techniques, Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre, Service juridique, Service Achats



DURÉE

Formation 1 jour

Formation en présentiel : Modalités et organisation sur-mesure, contactez-nous pour plus d'informations.

Formation en distanciel : 7 heures (estimées)
Groupe de 3 à 5 stagiaires maximum par classe.



PRÉ- REQUIS

Connaissance générale des pièces financières d'un chantier (devis, situations de travaux, factures d'honoraires). Savoir réaliser des calculs de base sur tableur (additions, pourcentages simples). Aucun prérequis comptable ou juridique avancé requis. L'essentiel des exercices sont réalisés à partir de CCAP Bâtiment.



COMPÉTENCES FORMATEUR(TRICE)

Jacques G. est Economiste de la construction et expert judiciaire. Il maîtrise l'étude, le chiffrage, l'estimation et la révision de prix, la gestion financière des marchés (publics/privés). Son expertise couvre la commande publique (Loi MOP, marchés de maîtrise d'œuvre). Il est spécialisé en diagnostics immobiliers, réhabilitation du patrimoine. Formateur depuis 2015 auprès de CDF Formations, il transmet une pratique terrain issue de ses missions d'expertise auprès des tribunaux.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET SUIVI QUALITÉ

Alternance entre les phases théoriques et pratiques. Solutions techniques à partir d'exemples créés et en création.
Evaluation de l'acquisition des nouveaux savoir-faire durant la session de formation par tests de positionnement (QUIZZ- QCM), évaluation par stagiaire de la qualité de la formation.
Supports pédagogiques numériques remis en fin de formation.
Certificat de niveau, attestation de formation, feuille d'émargement remis en fin de formation.

Pour les formations en distanciel :

Après vérification des pré requis techniques: débit Internet et matériel utilisé, la session est animée par le biais d'une plateforme collaborative. La communication, l'apprentissage, le partage d'application, le transfert de fichier, le système de tableau blanc, la correction des exercices se font dans un même instant de manière synchrone.

Pour les formations en INTRA, en situation de travail: accompagnement sur CCAG ou étude d'un projet rentré par l'agence.



Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP).

Jour 1

Séquence 1 Cadre contractuel, indices officiels et choix de la clause

Formes de prix et réglementation : Prix forfaitaire, unitaire et accords-cadres ; obligations de révision selon le Code de la commande publique et la norme NF P 03-001.

Décryptage de la clause contractuelle : Analyse des clauses types dans le CCAP et le CCAG Travaux.

Repérage des index officiels : Savoir naviguer dans les nomenclatures des index nationaux du bâtiment et des travaux publics (index BT et TP).

Gestion des imprévus : Modalités de veille et procédure à suivre en cas de disparition ou de raccordement d'un indice.

Cas pratique : Sélection argumentée des formules et des index en fonction des caractéristiques du marché.

Études de cas et exercices:

Choix des modalités d'ajustement des prix en fonction des caractéristiques du marché

Jour 1

Séquence 2 Calculs pas à pas, acomptes et solde financier

Calcul d'actualisation : Réajustement de l'offre entre la remise des prix et l'ordre de service de démarrage.

Calcul de révision mensuelle : Méthode de calcul des valeurs provisoires puis définitives au fil de la parution des index.

Incidences financières transverses : Traitement de la révision sur les avances forfaitaires, les pénalités de retard et les honoraires de maîtrise d'œuvre (loi MOP).

Clôture du chantier : Justification des révisions et intégration sécurisée dans le Décompte Général Définitif (DGD).

Cas pratique global : Traitement complet d'un dossier comprenant situation mensuelle avec avance, retenue de garantie, révision et calcul du DGD final.

Études de cas et exercices:

Situation de travaux entreprise avec actualisation et retenue de garantie
Notes d'honoraires d'ingénierie avec révision provisoire (calcul éléments de mission selon la Loi MOP)

Exercices comprenant une demande d'avance forfaitaire, situations mensuelles avec révision provisoire et définitive, retenue de garantie, remboursement de l'avance forfaitaire, application de pénalités et dernière situation de décompte final avec récapitulatif des paiements, justification des révisions et pénalités et Décompte Général Définitif.



Ce label est décerné par la Branche architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP).